

AMUNDI RENDEMENT PLUS SELECT - P

DIVERSIFIÉ ■

Article 8 ■

REPORTING
Communication
Publicitaire
30/11/2025

Données clés (Source : Amundi)

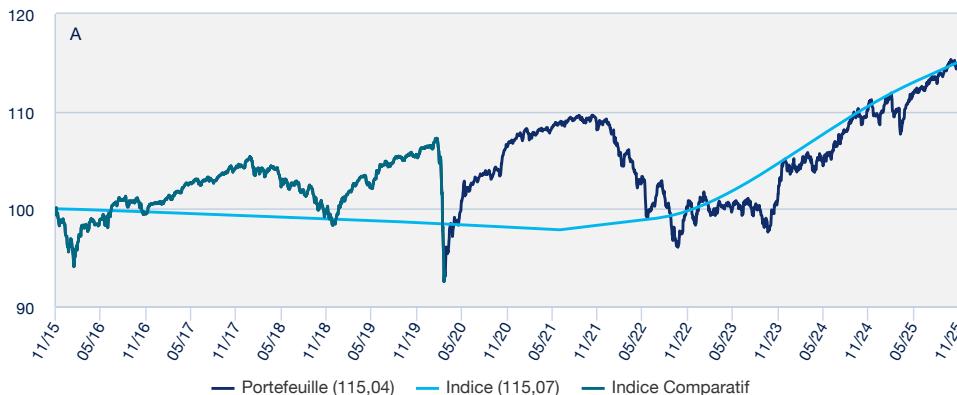
Valeur Liquidative (VL) : **138,56 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/11/2025**
Actif géré : **447,33 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0010820332**
Indice de référence :
100% ESTR CAPITALISE (OIS) +1.70% P.A.
Notation Morningstar "Overall" © : 3
Catégorie Morningstar © :
EAA FUND EUR CAUTIOUS ALLOCATION
Date de notation : **30/11/2025**

Objectif d'investissement

Tout en intégrant des critères E.S.G (Environnement, Social, Gouvernance) dans le processus d'analyse et de sélection des titres, l'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 3 ans, à réaliser une performance supérieure à celle de l'ESTR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum au travers d'une gestion discrétionnaire. Pour y parvenir, l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion diversifiée et réactive dans le but d'optimiser le couple rendement/risque du portefeuille. Aussi, pour sélectionner les valeurs éligibles au sein de l'univers d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière (analyse macroéconomique et de suivi de la valorisation des classes d'actifs) combinée avec une analyse extra-financière.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période l'indicateur de référence est l'Eonia capitalisé et l'objectif de gestion du fonds est EONIA capitalisé + 1,70% après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2024	31/10/2025	29/08/2025	29/11/2024	30/11/2022	30/11/2020	30/11/2015	23/11/2009
Portefeuille	4,90%	-0,12%	1,55%	3,92%	14,44%	8,14%	15,04%	38,41%
Indice	3,65%	0,28%	0,91%	4,08%	15,28%	17,26%	15,07%	32,18%
Ecart	1,25%	-0,40%	0,63%	-0,16%	-0,84%	-9,12%	-0,03%	6,23%
Indice Comparatif	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart Indice Comparatif	-	-	-	-	-	-	-	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	4,53%	6,70%	-9,80%	1,69%	0,95%	7,50%	-5,19%	3,67%	1,83%	0,30%
Indice	5,59%	5,05%	1,70%	0,34%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%	-0,11%
Ecart	-1,05%	1,64%	-11,50%	1,35%	1,42%	7,89%	-4,82%	4,03%	2,15%	0,41%
Indice Comparatif	-	-	-	-	-	7,50%	-5,19%	3,67%	1,83%	-
Ecart Indice Comparatif	-	-	-	-	-	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	-

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**

Date de création de la classe : **23/11/2009**

Eligibilité : **Assurance-vie**

Affection des sommes distribuables : **Capitalisation**

Souscription minimum: 1ère / suivantes :

1 millionne part(s)/action(s) / 1 millionne part(s)/action(s)

Frais d'entrée (maximum) : **1,00%**

Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :

1,13%

Frais de sortie (maximum) : **0,00%**

Durée minimum d'investissement recommandée : **3 ans**

Commission de surperformance : **Oui**

Volatilité (Source : Fund Admin)

1 an 3 ans 5 ans 10 ans

Volatilité du portefeuille 3,60% 4,25% 4,16% 4,77%

Volatilité de l'indice 0,06% 0,12% 0,30% 0,32%

Baisse maximale -3,78% -4,06% -12,37% -13,73%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

DIVERSIFIÉ ■



Yannick Quenehen

Responsable de gestion stratégies diversifiées Paris - Gérant Principal du portefeuille



Amélie Derambure

Co-gérant du portefeuille

Commentaire de gestion

Revue de marché

Un mois de novembre marqué par un épisode ponctuel de retour de la volatilité sur les marchés financiers, alimenté par les doutes autour de la monétisation future des investissements des géants de la Tech mais également de la trajectoire de la politique monétaire à venir de la banque centrale américaine.

Sur le plan macroéconomique, le « shutdown » américain a continué de priver les investisseurs de la plupart des statistiques économiques, alimentant l'incertitude sur la dynamique du cycle macro-économique en particulier sur l'évolution du marché du travail et de l'inflation. Par ailleurs, malgré une bonne publication de résultats de la part de Nvidia, le secteur de la technologie est resté fortement challengé sur le mois. Le débat sur une bulle liée à l'IA a gagné en intensité et les « Magnificent 7 » ont enregistré leur première baisse mensuelle depuis mars.

Les marchés actions terminent le mois en ordre dispersé. Ainsi, l'indice actions monde pays développés MSCI World affiche un gain de +0,3% en dollars, avec une performance positive de 0,2% pour le S&P 500 et l'EuroStoxx 50, porté par la finance et la santé. Au Japon, les deux grands indices locaux enregistrent des parcours très différents avec un Topix en progression de +1,4% mais un Nikkei japonais en baisse de -4,1%. Les marchés émergents ont connu un mois difficile avec un repli de -2,4% pour l'indice MSCI Emerging Markets, sous la pression des marchés asiatiques.

Les marchés obligataires ont été marqués par des attentes de baisse des taux aux États-Unis et par des facteurs spécifiques en Europe et au Japon. Aux États-Unis, la courbe a finalement poursuivi un mouvement baissier pour les maturités courtes et intermédiaires, probabilisant ainsi l'anticipation des baisses des taux directeurs de la Fed, tandis que le segment long restait plus stable. En Europe, les taux ont évolué en sens inverse en réaction aux perspectives d'un programme d'émissions élevé pour financer les plans budgétaires. Sur le crédit, les « spreads » terminent à l'équilibre, mais ont montré plus de sensibilité à l'épisode d'aversion au risque. Néanmoins, les nouvelles émissions ont continué à attirer les investisseurs, ce qui témoigne d'une forte demande réelle et d'un soutien technique à la classe d'actifs.

Sur les devises, le dollar s'est affaibli au fur et à mesure que les attentes d'une baisse des taux en décembre augmentaient : l'indice du dollar US a perdu 0,3% sur le mois. L'euro s'est apprécié de +0,5% face au dollar.

Enfin, les matières premières ont généralement progressé : l'indice Bloomberg Commodity a gagné +3,2% en novembre. L'or a encore fortement progressé (+5,9%) alors que le pétrole a reculé (WTI -3,8% et Brent -1,3%).

Performance du fonds

La performance du fonds ressort en léger repli en novembre, principalement pénalisée par l'impact du mouvement de tension sur les taux d'intérêts européens sur nos investissements en obligations d'état, et plus marginalement sur nos positions en emprunts privés qui constituent l'axe stratégique d'investissement. Le fonds a également été impacté sur son exposition actions par ses diversifications sur la zone émergente, tandis que nos investissements sur les valeurs européennes et américaines ont eu une contribution marginalement positive. Enfin, sur la partie obligataire notre diversification sur les emprunts d'État américains a été plus bénéfique, contribuant positivement à la performance.

Mouvements du portefeuille au cours du mois

Tenant compte du très bon parcours des marchés actions depuis le début de l'année, face aux incertitudes quant à la monétisation future des investissements liés à l'intelligence artificielle, nous avons abordé ce mois avec une stratégie d'investissement plus prudente. Ainsi, nous avons réduit tactiquement notre exposition aux actions américaines au début du mois. Du côté obligataire, en prévision d'une intervention de la Réserve fédérale, nous avons augmenté notre exposition aux obligations d'État américaines à 5 ans.

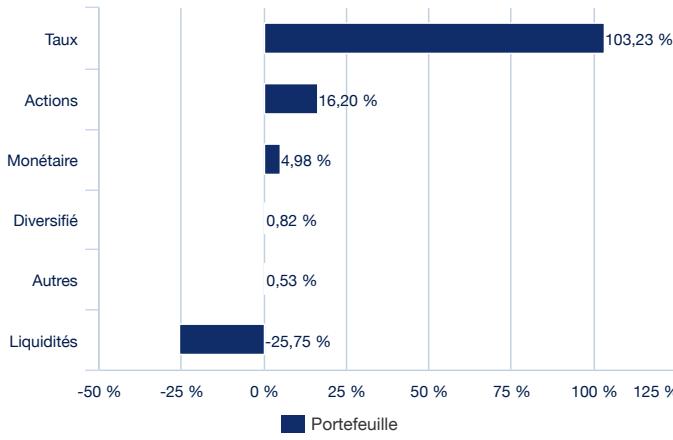
Enfin, nous avons laissé inchangée notre exposition en devises, dans l'attente d'un point d'entrée plus favorable.

Perspectives

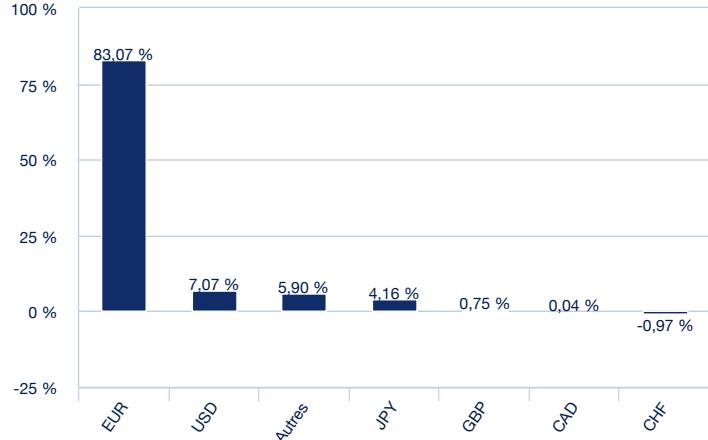
Dans cette phase de fin de cycle, les dynamiques diffèrent selon les régions, alors que la rivalité stratégique entre les États-Unis et la Chine se poursuit. En Europe, la croissance devrait rester correcte mais inférieure au potentiel ; la consommation américaine demeure soutenue pour l'instant, mais l'affaiblissement du marché du travail remet en question la pérennité de ce dynamisme. Nous adaptons notre allocation à ces nuances et recherchons de la valeur à travers les classes d'actifs, en maintenant une diversification régionale fondée sur l'analyse des bénéfices, des valorisations et du contexte macro. Nous privilégions une posture modérément pro-risque, assortie de protections appropriées (par ex. l'or). Pour 2026, notre scénario central reste celui d'une économie en fin de cycle, mais nous anticipons une dispersion accrue vers des scénarios plus extrêmes en raison d'incertitudes géopolitiques persistantes.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)



Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)



Principales lignes en portefeuille (Source : Amundi)

Portefeuille *

AM ULTRA S-T BOND RESPONSIBLE - I (C)	4,36%
BTPS 4% 04/35 13Y	3,33%
BTPS 1,5% 04/45 24Y	2,24%
SPAIN 1% 07/42	1,36%
EDF VAR PERP	1,19%
BTPS 4,05% 10/37 13Y	1,17%
SANTAN 2,125% 02/28 EMTN	1,12%
ISPIM 4,875% 05/30 EMTN	1,11%

Indicateurs (Source : Amundi)

Portefeuille

Sensibilité	4,26
Nombre de lignes	351

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

DIVERSIFIÉ ■

Principales lignes en portefeuille (Source : Amundi)

Portefeuille *	
ISPIM 4.75% 09/27 EMTN	1,00%
UCGIM 0.85% 01/31 EMTN	0,99%

* Les principales lignes en portefeuille sont présentées hors monétaire

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

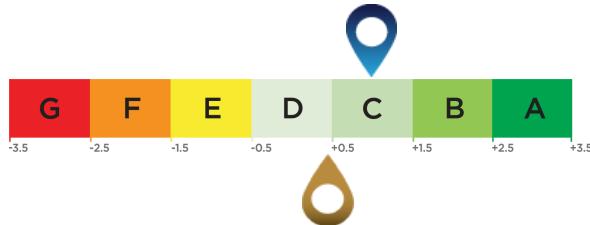
©2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

DIVERSIFIÉ ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: 15% MSCI ACWI + 70% BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE + 10% ICE BOFA GLOBAL HIGH YIELD INDEX + 5% JP MORGAN EMBI GLOBAL DIVERSIFIED COMPOSITE



📍 Score du portefeuille d'investissement: 0,98

💧 Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,43

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci répond à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score - sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

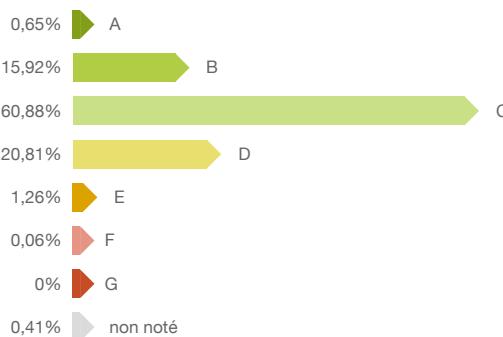
- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers de référence ESG (Indice) : Le fonds est géré activement et n'a pas de contrainte par rapport à son univers de référence ESG en termes de construction de portefeuille. Afin d'évaluer l'alignement du fonds par rapport à ses engagements ESG, celui-ci est comparé à son univers de référence ESG. L'univers de référence ESG est défini comme suit : 15% MSCI ACWI + 70% BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE + 10% ICE BOFA GLOBAL HIGH YIELD INDEX + 5% JP MORGAN EMBI GLOBAL DIVERSIFIED COMPOSITE.

Répartition du portefeuille par notation ESG,



Scores ESG (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Environnement	0,93	0,24
Social	0,92	0,56
Gouvernance	0,56	0,59
Score Global	0,98	0,44

	Portefeuille	Indice
Note Globale	C	D

Couverture de l'analyse ESG (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	279
% du portefeuille noté ESG ²	99,59%

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

Date de notation : 30/11/2025

¹ Appliqué aux investissements en titres vifs, hors liquidités.

² Appliqué aux investissements en titres vifs, hors liquidités.

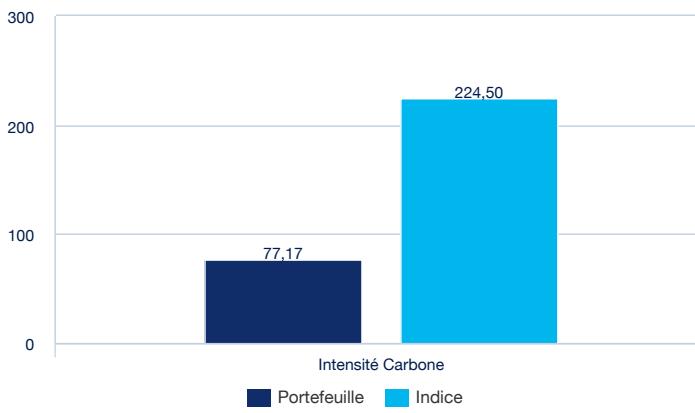
DIVERSIFIÉ ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Univers de référence ESG (Indice) : Le fonds est géré activement et n'a pas de contrainte par rapport à son univers de référence ESG en termes de construction de portefeuille. Afin d'évaluer l'alignement du fonds par rapport à ses engagements ESG, celui-ci est comparé à son univers de référence ESG. L'univers de référence ESG est défini comme suit : 15% MSCI ACWI + 70% BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE + 10% ICE BOFA GLOBAL HIGH YIELD INDEX + 5% JP MORGAN EMBI GLOBAL DIVERSIFIED COMPOSITE.

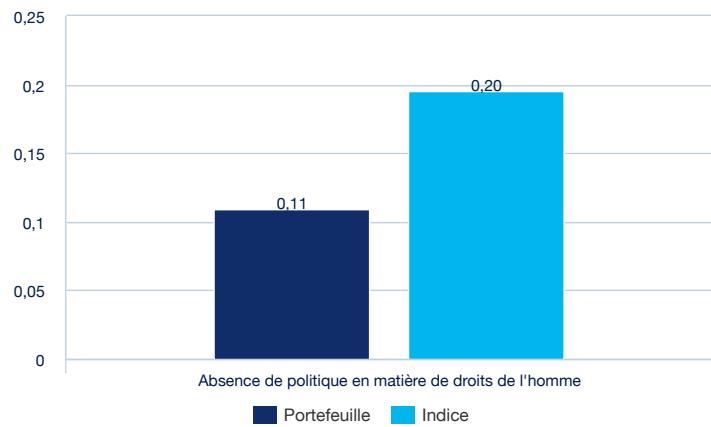
ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 91,17% 93,02%

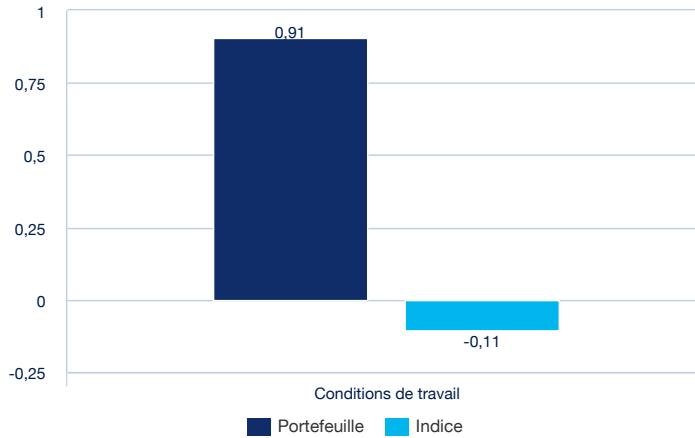
Droits Humains - Absence de politique en matière de droits de l'homme



Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'homme

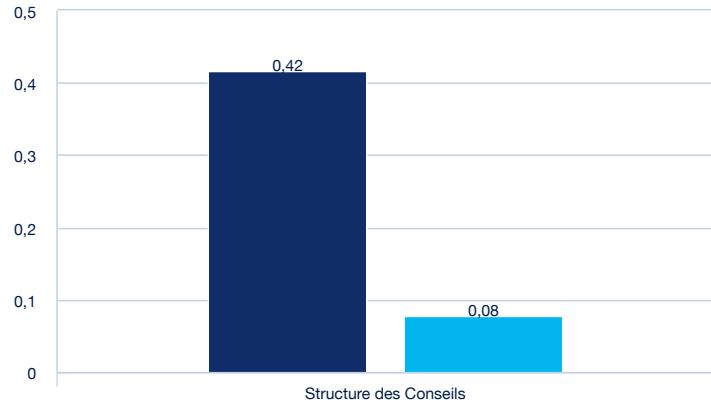
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 100%

SOCIAL : Développement et protection du capital humain



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 97,74% 91,47%

Gouvernance - Structure du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 95,10% 88,45%

DIVERSIFIÉ ■

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :

Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Absence de politique en matière de droits de l'homme : La part des investissements dans des entités n'ayant pas de politique en matière de droits de l'homme dans le portefeuille est évaluée en calculant la somme des poids de ces entreprises dans le portefeuille qui n'ont pas divulgué de politique en matière de droits de l'homme. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Développement et protection du capital humain : Cet indicateur prend en considération l'investissement de l'entreprise dans le développement du capital humain (formation, gestion des carrières) et les conditions de travail notamment en matière de santé et de sécurité. Source de données : Refinitiv.

Indicateur Gouvernance - Structure du Conseil d'Administration: Séparer les fonctions de décision et de contrôle (président-directeur général) et s'assurer que la société dispose d'organes de contrôle indépendants (conseil d'administration, comités d'audit, des rémunérations et des nominations). Source: Amundi.

Avertissement

Document non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire. La société de gestion peut retirer la notification des modalités prévues pour la commercialisation de parts, y compris, le cas échéant, de catégories d'actions, dans un État membre vis-à-vis duquel il a procédé à une notification.